



COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PASSION JARDIN AU NATUREL

Samedi 24 octobre 2026

Sont présents, les membres du Conseil d'administration :

René Ringard,
Jean Calderon,
Claude Faucher,
Annick Glacet,

Bernadette L'Hermet,
Claude Pierre,
Catherine Rorato,

ainsi que M. Marcel Lecroisey, membre observateur.

Guylaine Blaes, Monique Carlet, Louis L'Hermet, Philippe Mestre sont excusés

M. René Ringard accueille les participants, ouvre la séance du Conseil d'administration. Les membres du Conseil remercient René et Marie-Andrée pour leur accueil.

M. Ringard Informe le Conseil d'administration du décès de M. Bernard Maurin qui fut administrateur de notre association jusqu'en novembre 2023. Le Conseil d'administration adresse ses plus sincères condoléances à la famille de M. Maurin.

Comme suite au dernier conseil d'administration, il est rappelé qu'il conviendrait de définir les fonctions et attendus de chacun des membres du Bureau. Il serait également utile de rédiger une feuille récapitulative des missions à accomplir par les personnes responsables d'une action et/ou administrateur(s) référent(s) afin d'assurer une circulation fluide de l'information.

L'augmentation du nombre d'activités, du nombre d'adhérents et de la participation aux différentes activités proposées par l'association impliquent davantage de rigueur dans la préparation des activités, la communication avant et après l'action, la gestion des inscriptions, afin de garantir la qualité des activités proposées. Un travail en ce sens reste à réaliser d'ici la prochaine Assemblée générale.

1. Point sur les adhésions

Au 24 octobre, l'association compte **115 cotisations versées pour 2026**, soit **70 renouvellements** dont 40 familles et 30 adhésions individuelles et **45 nouveaux adhérents** dont 19 familles et 26 adhésions individuelles, soit 200 personnes membres environ.

Pour la première fois de son existence notre association a dépassé les 100 adhésions et mobilise au moins 200 personnes

14 cotisations enregistrées en 2025 n'ont pas été renouvelées en 2026

A noter que depuis le 1^{er} septembre dernier, notamment dans le cadre du forum des associations qui a eu lieu à Langogne le 4 septembre dernier, ont été enregistrées 9 adhésions valables pour l'année 2027 dont 2 renouvellement (Famille) et 7 adhésions nouvelles dont 2 familles et 5 adhésions individuelles.

Il est rappelé que pour l'année 2027, lors de l'assemblée générale du 22 novembre 2025, avait été décidée de fixer les cotisations à 20 € pour les familles et à 13€ pour les adhésions individuelles.

2. Point sur le Budget 2026

M. Claude Faucher, trésorier, présente les éléments relatifs à la trésorerie de l'association.

A ce jour, **le solde des comptes de l'association est de 7430,09 €**. Il intègre :

- 3364,46 € sur le compte courant,
- 4012,23 € sur le livret A,
- 53,40 € de compte associatif.

Ont été comptabilisés en recettes à ce jour au titre de 2026:

- **1445 € au titre des cotisations 2026 payées,**
- **343,7 € de dons complémentaires aux cotisations 2026**
- **519,6 € de dons versés lors de l'anniversaire de notre association : 239,5 € pour le chapeau « jazz » et 280,1 € pour la boîte à dons.**
- **237,85 € de produits financiers** dont intérêts 2025 Livret A pour 71,44 € et le reste correspondant à la rétrocession de frais de tenue de compte et des frais de virements réalisés,
- **2 538,43 € de participations aux frais d'activités** (sorties Alès, le Puy, déjeuner jardiniers gourmands)
- **13 378 € ont été perçues des participants au voyage Côte d'Azur 2026,**
- **1 400 € de subventions dont 800 € de la Commune de Langogne (300 € subvention annuelle et 500 € subvention exceptionnelle acquisition jardins), 500 € du Département de la Lozère et 100 € de la Commune de Naussac-Fontanes,**
- **101 € au titre des cotisations 2027 déjà perçues.**

En dépenses :

- **186,51 € d'assurances,**
- **236,24 € de frais financiers** mais une part à d'ores et déjà été remboursées,
- **56,73 € pour l'hébergement du site internet,**
- **30 € d'adhésion au CPIE- Réel 48,**
- **2 488,92 € de frais pour activités,**
- **43,50 € de frais pour l'AG 2025,**
- **11 162,25€ pour le voyage côte d'azur 2026** soit un solde restant à rembourser aux participants de **1 765,75 €,**
- **925 € d'acomptes payés pour la réservation du gîte pour le voyage en Catalogne en 2027.**

Figurent donc au bilan :

- **des sommes dues à hauteur de 2 127,75 €** soit **212 €** de trop versé de subvention 2025 susceptible de devoir être remboursée, le solde de **1765,75 €** à rembourser aux participants du voyage Côte d'Azur 2026 et **150€** à la CCHA pour la location du Barnum
- **des sommes payées d'avance, à hauteur de 925 €** correspondant à l'acompte déjà payé pour la ~~la~~ réservation du gîte pour le voyage en catalogne en 2027 qui sera imputé sur les sommes à percevoir des futurs inscrits.

En conséquence **le disponible net réel pour les activités de l'association en 2026, hors voyage qui s'autofinance, s'élève à 6227,35 €.**

La situation financière de l'association est donc saine et a été encore confortée cette année.

La perception des subventions exceptionnelles à hauteur de 1000 € pour l'acquisition des jardins de la part du Département et de la Commune de Langogne sans que les dépenses n'aient encore été réalisées participe de cette situation.

Les produits des cotisations et les dons reçus excèdent déjà les inscriptions prévues au Budget 2026 tout comme les produits financiers du fait des intérêts du livret A et du remboursement total des frais de tenue de comptes 2026.

Cela permet donc d'**envisager avec sérénité l'engagement et la réalisation du projet de jardin d'application.**

Le Conseil d'administration renouvelle ses remerciements aux membres ayant consenti un don au-delà du montant de la cotisation appelée ou dans le cadre des activités et leur est très reconnaissant car ces dons :

- **permettent de sécuriser le projet de création du jardin d'application,**
- **témoignent de leur soutien aux orientations portées par le Conseil et d'une appréciation positive de la qualité du programme d'activités proposées.**

Leur soutien nous honore et nous oblige !

Le **Conseil remercie également Claude et Louis** pour la bonne tenue des comptes et les négociations fructueuses conduites avec nos partenaires.

3. Bilan des actions réalisées

Le Conseil d'administration dresse le bilan des actions réalisées depuis la dernière réunion du Conseil d'administration :

3-1 : 18 juin – atelier pédagogique avec les éco-délégués du collège Marthe Dupeyron

Ce jeudi 18 juin, Claude, Annick et Catherine ont accueilli une quinzaine de collégiens, délégués de leur classe à l'environnement, de 6ème, 5ème et 4ème du collège Marthe Dupeyron entourés de 3 accompagnatrices.

Le petit groupe s'est rendu par les « Cheminades » dans le jardin d'Annick où Claude a fait une présentation générale de l'association et des grands points d'intérêt du jardin : apport de fraîcheur, consommation de CO2 et apport d'oxygène, maintien de la biodiversité végétale et animale ...

La deuxième étape était dédiée au potager dans le jardin de Monique où fut abordée la problématique de l'eau et les nombreux intérêts du paillage

Dans le jardin de Marcel et Loly, abordé avec un soleil presque au zénith, l'intérêt de l'ombrage était évident ainsi que le plaisir des yeux abondé par les nombreuses variétés de vivaces d'ombre et de soleil. Une courte récréation agrémentée des carafes d'eau fraîche et de gourmandises apportées par les accompagnatrices a permis à toute la compagnie de se reconcentrer pour aborder les questions de biodiversité végétale et animale.

Pour la dernière étape nous avons abandonné le chemin du collège pour nous rendre dans le jardin de René qui a permis de détailler des thématiques techniques de récupération des graines pour une meilleure adaptation des variétés à notre climat et des diverses méthodes de multiplication et leurs avantages et inconvénients respectifs. L'évolution du travail de préparation de la terre en passant du motoculteur aux outils tels que la grelinette a été argumentée.

Tous les collégiens, attentifs et curieux des sujets abordés ont posé de nombreuses questions. Merci aux collégiens, aux accompagnatrices et à nos hôtes pour cette nouvelle expérience.

3-2 : 22 juin – jardins du Puy-en-Velay

Sous un soleil généreux et malgré des températures particulièrement élevées, 29 participants ont pris part à la sortie organisée au Puy-en-Velay.

La journée a débuté par la visite guidée du Jardin Henri-Vinay, remarquable exemple de jardin public du XIX^e siècle. Nos guides, particulièrement professionnels et passionnés, ont su captiver l'ensemble du groupe par la richesse de leurs explications et leur parfaite connaissance du site. À l'issue de la visite, les participants ont pu partager un moment convivial autour d'un rafraîchissement à la buvette du parc.

Le déjeuner partagé aux Jardins Fruités 43 a ensuite permis à chacun d'échanger dans une ambiance particulièrement agréable et bienveillante. Le président de l'association nous a fait l'amitié de partager ce moment avec nous avant de nous guider à travers ce remarquable jardin conservatoire. Avec enthousiasme et générosité, il a su nous transmettre sa passion et nous faire découvrir l'extraordinaire travail accompli par les bénévoles : conservation des variétés fruitières anciennes, préservation du patrimoine végétal, organisation de formations, de stages et d'actions de sensibilisation. Une visite unanimement appréciée qui a permis de mesurer l'importance de cette œuvre collective au service de la biodiversité et de la transmission des savoir-faire.

La journée s'est poursuivie par la découverte du Jardin de la Rocalière, à Coubon, dans un cadre exceptionnel. Ce jardin paysager en terrasses, façonné avec talent et patience, présente une remarquable richesse végétale.

Notre hôte nous a impressionné par sa maîtrise technique de la greffe des arbres et arbustes, illustrée tout au long du parcours par de nombreuses réalisations originales et spectaculaires. La visite s'est achevée autour d'un sympathique goûter partagé avec lui-même et son épouse, agrémenté d'une dégustation de petits fruits récoltés dans le jardin ainsi que du vin issu de leur propre vigne.

Le Conseil d'administration remercie notre hôte et son épouse pour leur accueil ainsi que MM. Jean Calderon, Claude Faucher et Philippe Mestre pour l'organisation de cette sortie.

3-3 : 28 juin - Sortie jardins d'Ardèche

En raison de la canicule importante et de la sécheresse qui a sévi en Ardèche en mai et juin, à la demande des propriétaires concernés eu égard à l'état de leurs jardins, la sortie à la journée prévue pour visiter le jardin Mercur'Art à Mercuer et le jardin maraîcher d'Yvan Dhon le dimanche 28 juin a été annulée.

3-4 : Samedi 4 et 5 juillet – Fête des 10 ans de Passion jardin au naturel

L'association Passion Jardin au naturel a fêté son dixième anniversaire à la Chaze de Pierrefiche, samedi 4 et dimanche 5 juillet 2026, dans les jardins d'Élodie et Gilles et de Sylvie et Patrick dans le cadre de la manifestation « Arts, Savoirs et Jardins ».

350 visiteurs ont profité de ce cadre enchanteur, encouragés par une météo ensoleillée.

Dès le samedi 14H00, les bénévoles accueillaient les arrivants au stand de l'association en présentant la vie associative au travers de démonstrations comparatives de grelinettes et de la lettre mensuelle adressée aux adhérents. La déambulation menait dans diverses zones des jardins ornées de peintures à l'huile, aquarelles et

pastels ainsi que de photographies animalières impressionnantes. La terrasse mettait en valeur les œuvres en papier tressé d'Anémie Goderis et le parcours était accompagné des sculptures animalières à la tronçonneuse de Vincent Bernard alors que le fond du jardin abritait les patchworks délicats de Marie-France Haon.

Les amateurs de jardinage appréciaient pleinement ces deux jardins contigus mêlant vergers, potagers, jardin d'agrément, mares, sur environ 9000m², qui donnent la priorité à la préservation de l'environnement et à l'utilisation de techniques naturelles. Les propriétaires répondaient avec patience et attention aux nombreuses questions posées.

Un groupe s'est formé dans un recoin paisible pour écouter le conte proposé par Julien de la médiathèque de Langogne. L'association SENS, soutenue par le CPIE, proposait des animations sur la pollinisation où nous pouvions découvrir la multitude de races d'abeilles qui peuplent nos jardins. A partir de 18H30, le quintet « Cor Caroli » nous emportait dans ce cadre idyllique. Les uns installées dans l'herbe, les autres faisant salon se détendaient paisiblement en écoutant les musiciens tout en dégustant une bière proposée par la buvette tenue par les bénévoles.

La soirée se terminait par le repas partagé des adhérents auquel participaient 90 convives qui ont applaudi le dessert réalisé, avec talent, par nos membres.

A 10H30 dimanche matin, une séance de yoga du jardinier à été proposée à une trentaine de participants dont certains ont découvert ou redécouvert la discipline. Stanislas et Nadine nous régalaient ensuite d'un conte musical avant que l'école de musique ne joue des morceaux très variés.

Les visiteurs souhaitant rester l'après-midi pouvaient pique-niquer en compagnie des bénévoles à l'abri des chapiteaux. La manifestation s'est poursuivie ainsi jusqu'à 18H00 au plaisir de tous !

Le bilan financier de l'opération se solde par un coût net très mesuré pour l'association au regard du rayonnement de l'événement avec 1 175,10 € de recettes dont 519,6 € de dons, 594 € de buvette et 61,5 € pour les recettes d'activités et 1 394,57 € de dépenses dont 497,57 € d'achat de nourritures et boissons, 630 € de dépenses pour les activités et 267 € de dépenses diverses (location barnums, frais divers).

Le **Conseil d'administration remercie :**

- **les propriétaires des jardins, Sylvie et Patrick et Élodie et Gilles, pour leur accueil et leur investissement pour l'organisation de cette importante manifestation,**
- **tous les membres et autres personnes bénévoles mobilisées** pour l'organisation des différentes expositions et temps musicaux sans compter le travail de préparation, les missions d'accueil des visiteurs au parking et sur le stand, le prêt de matériel, la mise à disposition des terrains pour le stationnement, la logistique de l'ensemble de la manifestation, la préparation des desserts pour le repas anniversaire ;
- la **Communauté de Communes du Haut Allier** pour la location des barnums, la mise à disposition de chaises et tables et **M. le Maire de Pierrefiche** qui a autorisé la buvette ;
- **Mme C. Rorato, administratrice référente pour le travail effectué.**

3-5 : Lundi 13 juillet : repas jardiniers gourmands au Jardin des érables.

Proposé par Philippe et Claude, ce repas champêtre a réuni près de cinquante participants venus déguster le repas préparé avec l'aide de membres volontaires : salades estivales, lentilles vertes du Puy à l'espagnole, plateau de fromages et glace à la Verveine du Velay accompagnées de « Zezettes » de Sète.

Ce repas a permis de collecter des fonds en vue de contribuer au financement du projet de jardin d'application et les participants ont apprécié le repas à l'ombre des érables et ce moment de convivialité et de partage.

Le bilan financier de l'opération se traduit par un résultat positif au regard des 1 000 € de recettes et des 357,20 € de dépenses alimentaires réalisées.

Le Conseil d'administration remercie Philippe et Claude ainsi que tous les membres ayant pris part à l'organisation de ce repas.

3-6 : 18 et 19 juillet - journées Jardins ouverts

En raison de la sécheresse persistante et de la canicule ayant affecté les jardins cet atelier a dû être annulé.

3-7 : Lundi 20 juillet restitution Voyage cote d'Azur

Accueilli aux Chazettes chez Catherine et Remi, les participants au voyage d'études et d'agrément se sont retrouvés pour faire le bilan du voyage organisé du 1 au 4 mai 2026.

Le bilan financier et les résultats du questionnaire d'évaluation ont été présentés ; ils font apparaître :

- une très grande satisfaction des différents participants tant sur les aspects logistiques que pour le programme ;
- une large appréciation
 - * des modalités d'organisation : hébergement en gîte avec dîners et petits déjeuners partagés et déjeuners au restaurant, transports en minibus ;
 - * de la diversité des jardins visités, des visites guidées ;
- un rapport qualité/prix très apprécié (560,51€ /personne) au regard de la qualité du programme, des visites guidées et des prestations du gîte;
- une large satisfaction sur la qualité de l'information en amont et tout au long du voyage.

Sur le plan financier il est rappelé que les coûts du voyage sont supportés en totalité par les participants, l'association n'apportant aucun financement sur son budget.

Les dépenses réalisées pour le voyage se répartissent ainsi :

Objet	Montant total dépenses	moyenne par participant	Observations
Hébergement Gîte Les Lucioles y compris ménage et location de linge (draps, serviettes)	3879,72 €	193,99 €	
Restauration extérieure	2400 €	120 €	3 repas pris dont 2 au restaurant et un au domaine d'Orvés
Transport	2 627,64€	131,38 €	Location, gazole, péages autoroute et parkings Eze, Menton
Visites	1 845 €	92,25 €	Entrées avec guides pour les différents jardins visités
Dons discrétionnaire aux guides	155,00 €	7,75 €	Pourboire aux guides
Dépenses diverses	302,74 €	15,14 €	Produits ménagers, fond alimentaire, courses, frais financiers remboursés, pain
Total	11 210,10 €	560,51 €	Soit 86,41€ / 645 € perçus

Eu égard aux sommes initialement versées (645€/personne) les participants se verront proposer soit le remboursement du différentiel par virement sur leur compte bancaire ou dès lors qu'ils souhaiteraient s'inscrire au Voyage Jardins Catalans 2027 de considérer celui-ci comme acompte sur leur participation à venir.

Pour l'avenir, les membres ayant participé au voyage souhaitent que l'association continue de proposer l'organisation de voyages d'une durée de 2 à 5 jours, en France (Côte d'Azur, Île de France, Est) ou à l'étranger (Espagne, Italie, Royaume-Uni, Belgique, Allemagne...) sur des modalités d'organisation similaires privilégiant les visites de jardins de différents types avec une ouverture sur des visites culturelles (beaux villages, patrimoine culturel ou gastronomique, etc.).

Le conseil d'administration remercie Catherine Rorato et Claude Faucher pour l'organisation du voyage, la démarche d'évaluation conduite et la restitution faite tant aux participants qu'au conseil d'administration.

3-8 : Samedi 25 juillet atelier N° 4 planter les choux - «cultiver et entretenir ses choux et autres légumes du jardin »

L'atelier N° 4 planter les choux - «cultiver et entretenir ses choux et autres légumes du jardin » a été reporté en raison de la canicule le 12 septembre chez Mado et Gilbert à Pradelles.

3-9 : Dimanche 23 août - repas champêtre partagé au Jardin des érables.

Cette année le quatrième repas champêtre partagé est placé cette année sous le thème « Jaune, soleil de la vie »

Accueillis au Jardin des érables, une cinquantaine de personnes ont pu apprécier les apports de chacun; une nouvelle fois les membres présents se sont surpassés en proposant des préparations aussi savoureuses qu'originales. Les participants ont apprécié un moment chaleureux et convivial autour d'un repas.

Le Conseil d'administration remercie Philippe et Claude ainsi que tous les membres ayant pris part à l'organisation de ce repas.

3-10 : 4 Septembre : Forum des associations

René, Claude et Marcel ont représenté l'association, parmi les 44 associations présentes- au forum organisé en à la salle polyvalente de Langogne.

Ce forum a connu une forte affluence et de nombreux participants ont pu les interroger sur nos activités.

7 nouvelles adhésions et un renouvellement d'adhésion ont été enregistrés.

Le conseil d'administration remercie René Ringard, Marcel Lecroisey, et Claude Pierre administrateurs référents, pour leur présence et leur disponibilité auprès des nombreux visiteurs du forum des associations.

3-11 : 12 septembre : atelier N° 4 planter les choux - «cultiver et entretenir ses choux et autres légumes du jardin »

Cet atelier a rassemblé une quinzaine de jardiniers et a permis de faire le point sur l'état du potager à mi-septembre.

Gilbert et Mado ont partagé leur riche expérience et leurs astuces de jardinier et ont assuré la visite guidée de leur superbe potager.

L'atelier s'est poursuivi par un goûter gourmand offert par nos hôtes.

Le conseil d'administration remercie Mado et Gilbert Lefebvre pour l'accueil de cet atelier et leur générosité.

3-11 : 14 septembre : Visite d'un jardin de conservation de Courges

Quinze membres de l'association ont participé à cette visite pour lequel un covoiturage était proposé depuis Langogne. Nous avons été accueillis par un amateur passionné par la conservation et la reproduction de variétés de cucurbitacées originaires du monde entier : courges, melons, pastèques, citres et bien d'autres encore. Notre hôte, spécialiste reconnu tant au plan national qu'international, est l'auteur d'un livre consacré à ce sujet; il est cité dans de nombreux ouvrages internationaux de référence.

Sa collection rassemble plus de 600 variétés qu'il conserve avec le soutien de son épouse. Chaque année, une centaine de variétés sont cultivées afin d'assurer leur renouvellement. Il veille notamment, par des techniques de fécondation manuelle, à préserver la pureté des variétés et à renouveler leurs semences. Ces graines sont ensuite partagées en France comme à l'étranger, avec des chercheurs mais également avec d'autres passionnés.

Sa grainothèque, fruit de plus de quarante années de travail, constitue ainsi une véritable banque de ressources génétiques végétales. Derrière ce qui pourrait sembler n'être qu'une impressionnante collection de graines se trouve en réalité un travail de conservation d'une grande importance pour l'avenir. Certaines de ces ressources génétiques pourront, demain, permettre de disposer de variétés mieux adaptées au changement climatique, à de nouvelles maladies ou à l'apparition de nouveaux ravageurs.

Ce travail, souvent méconnu du grand public et même de nombreux jardiniers, mériterait sans doute une plus grande reconnaissance.

La parfaite maîtrise du sujet de notre hôte, sa passion, sa disponibilité ainsi que celle de son épouse, leur générosité en graines pour nos membres présents et leur attention à répondre aux très nombreuses questions posées par notre équipe de jardiniers ont été particulièrement appréciées par l'ensemble des participants.

Le conseil d'administration remercie M. et Mme Defay pour leur accueil, le partage de leurs connaissances et leur générosité.

3-12 : Vendredi 25 Septembre - atelier «baba au rhum»

Accueilli par Rémy, les 10 participants ont découvert sa technique de fabrication de Baba au Rhum et apprécié ses explications très didactiques : ils se souviendront longtemps du bruit de la pâte qui « claque » !. Ainsi 7 babas ont été préparés et ont pu être dégustés tant le jour même que le lendemain.

Le Conseil d'administration remercie Catherine et Rémy pour leur accueil et l'animation de cet atelier.

3-13 : Samedi 26 septembre : atelier commander ses rosiers racines nues

Accueillies aux Chazettes, près de 30 personnes ont participé à cet atelier au cours duquel Claude a présenté les différents types de rosiers et les techniques de plantation des rosiers racines nues afin de permettre aux participants de conforter leur choix dans le cadre de la commande groupée de rosiers racines nues.

Le rosieriste « André Eve - roses anciennes » a consenti à titre exceptionnel aux membres de notre association dans le cadre d'une commande groupée d'accorder son tarif professionnel (soit environ 30 % de réduction par rapport au tarif public).

Aussi 24 membres ont manifesté leur intérêt et au total 165 rosiers ont été commandés ; ils devraient être livrés fin novembre à une période proche de la Sainte Catherine où tout bois prend racine !

L'atelier s'est terminé par la dégustation des babas préparés la veille !

Le Conseil d'administration remercie Catherine et Rémy pour leur accueil, Claude et Philippe pour le travail réalisé pour cet atelier et la commande de rosiers racines nues.

3-14 : Samedi 24 octobre : Troc de plantes et graines d'automne

La bourse aux plantes s'est déroulée sous la halle de Langogne ce samedi 24 octobre avec la présence de près de 50 personnes venues offrir ou chercher des plantes, graines, boutures, etc.

Les participants ont apprécié la très grande diversité de plantes proposées y compris plantes d'intérieur.

Moment fort de la vie de l'association, il témoigne de la générosité et de la volonté de partage de plants comme de savoir de nos membres qui proposent des plants adaptés à nos jardins, à l'altitude comme au climat, avec toutes les recommandations de culture adaptées. Sans contrepartie financière, les plantes sont offertes et choisies par d'autres membres, lesquelles vont rejoindre de nouveaux jardins pour prospérer. Le plaisir d'offrir est tout aussi grand que celui de recevoir et nous avons la joie lors de la visite de jardin d'entendre nos membres se rappeler que telle ou telle plante de leur jardin vient de la bourse aux plantes offerte par un autre membre.

Merci donc à tous les participants, offrant comme recevant des plantes, pour ce moment chaleureux d'échange et de partage.

Le Conseil d'administration remercie Guylaine, René et Catherine administrateurs référents pour l'organisation de cette traditionnelle bourse aux plantes d'automne.

4. Programme prévisionnel des activités 2026

Le conseil d'administration passe en revue les actions proposées pour les prochaines semaines :

Date	Action	Administrateur(s) référent(s)
Vendredi 27 novembre – 12h30	Déjeuner d'automne : Potée Langonnaise Passion Jardin – Participation aux frais – Gîte d'Anna	C Rorato, B L'Hermet
Samedi 28 Novembre – 14h00	Assemblée générale 2025 – Salle du Conseil - Mairie - Langogne (à confirmer) avec concours des légumes de nos jardins (catégories légume « expressif » et bouquets de légumes)	G Blaes – R Ringard J Calderon
Samedi 12 décembre à 14h30	Atelier bilan culturel 2026 – réussites et insuccès au Jardin chez René	R Ringard – P Mestre
Samedi 19 décembre - 18h00	Visite des illuminations de Sinzelles (Naussac-Fontanes) et du lotissement la Violette (Langogne) – covoiturage organisé	C Pierre – G Blaes – L L'Hermet
Dimanche 20 Décembre – 18h00	Visite des illuminations Village de Lesbineyres (43) – participation aux frais pour covoiturage	C Pierre

5. Création du jardin d'application

Comme suite à la décision du conseil d'administration d'avril dernier les échanges se poursuivent avec les propriétaires et ayants droits des 4 jardins que nous sommes susceptibles d'acquérir.

A ce jour le notaire a été saisi pour l'acquisition de 3 d'entre eux dont les propriétaires ont donné un accord de principe à la cession de leur jardin, le quatrième relevant d'une succession en cours, nous sommes dans l'attente d'un retour du notaire en charge de celle-ci.

La création et l'animation d'un jardin d'application ouvert à tous nous permettra de disposer d'un espace propice à l'organisation de nos activités, dans la durée, afin de promouvoir l'apprentissage des pratiques horticoles, et la transmission des savoir-faire liés au jardinage (comme le respect de l'environnement et particulièrement la protection de la biodiversité et des ressources naturelles). Tout en visant la production de légumes et de fruits consommables, le projet répondra donc aux enjeux de développement durable, de transition agro-écologique et climatique, d'alimentation, d'embellissement du cadre de vie et de biodiversité.

Nous souhaitons créer un exemple de jardin d'altitude pour qui souhaite planter et cultiver ses fruits et légumes sous notre climat de montagne. Sur cet espace, nous souhaitons produire et montrer tout au long de l'année des fruits et des légumes aux publics accueillis : scolaires, touristes, résidents d'établissements médico-sociaux (personnes en situation de handicap, personnes âgées) et autres usagers.

Ce jardin nous offrira également la possibilité d'expérimenter des espèces et des modes de cultures, et d'en proposer la découverte au public à travers les animations et les ateliers que nous menons durant l'année.

Enfin, nous ferons de ce coin de verdure, un lieu d'échange convivial et ouvert où les membres, leur famille mais aussi les habitants du territoire et les touristes de passage pourront venir, visiter, échanger et par la pratique :

- comprendre les cycles du vivant,
- expérimenter des techniques respectueuses de l'environnement,
- se sensibiliser à la biodiversité,
- pratiquer une activité intergénérationnelle et valorisante.

La création d'un jardin d'application permet de répondre à ces différents besoins, tout en favorisant le lien social, la transmission de savoir-faire et l'éducation au développement durable.

Le projet de jardin a donné lieu à des décisions favorables de subventions du Département de la Lozère et de la Ville de Langogne à hauteur de 500 € chacun, soit 1000 € au total.

Un dossier de participation à l'appel à projet sur les transitions lancé par la Caisse de Crédit Agricole Languedoc Roussillon a été déposé.

Une demande de rendez-vous auprès du notaire en charge de la transaction sera faite.

Après en avoir délibéré, en complément de la précédente délibération, le Conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés, en complément des décisions déjà prises :

- **donne mandat au Président et au Trésorier de l'association pour procéder à toutes formalités pour l'acquisition en pleine propriété des parcelles cadastrées AK 159 (100 m²) et AK 155 (150 m²) à Langogne pour un montant maximum net vendeur de 600 € et 900 € respectivement, et le paiement des honoraires et frais d'actes liées;**
- **autorise le Président et, en cas d'empêchement de celui-ci, le Trésorier, à signer tout document, compromis, acte authentique, convention, demande de subvention et toute pièce nécessaire à la réalisation de l'acquisition et à la gestion du projet d'acquisition des parcelles AK158, AK159 et AK155.**

- donne délégation au Bureau pour prendre toutes décisions nécessaires à l'aboutissement du projet ; le Bureau rendra compte à chaque réunion du CA des décisions qu'il aurait prises depuis la précédente réunion ;
- autorise le Président et le Trésorier à engager toute démarche de recherche de financements, de mécénat, de subventions, de dons ou de financement participatif destinée à soutenir le projet de jardin d'application ;
- mandate le Président, Vice-président et trésorier à poursuivre le dialogue avec les ayants-droit du ou des propriétaires de la parcelle AK 154 (192m2) pour une éventuelle acquisition à venir de leur jardin, aujourd'hui à l'état d'abandon, dans la limite d'un montant de 1000€ ; toute acquisition fera l'objet d'une délibération préalable du Conseil d'administration fixant définitivement les conditions de la transaction.

6. Préparation de l'Assemblée générale

6.1 Organisation

L'assemblée générale est fixée au 28 novembre à 14h00 en salle du Conseil en Mairie de Langogne.

Le Conseil d'administration arrête l'ordre du jour ainsi :

- mot d'accueil du Président, René Ringard
- **rapport moral et d'activité**, Guylaine Blaes, Catherine Rorato
- **rapport financier**, Claude Faucher, trésorier, et Louis L'Hermet, trésorier-adjoint
- activités prévisionnelles 2027, Catherine Rorato et Claude Faucher
- **budget prévisionnel 2027**, Claude Faucher, trésorier, et Louis L'Hermet, trésorier-adjoint
- **fixation des cotisations 2028**, Claude Faucher, trésorier, et Louis L'Hermet, trésorier-adjoint
- **renouvellement du Conseil d'administration**
- désignation des membres du bureau par les Membres du Conseil d'administration
- questions diverses
- remise des prix du concours de légumes
- pot de l'amitié

Attention : les résolutions en rouge feront l'objet d'un vote ouvert aux seuls adhérents à jour de leur cotisation 2026.

Pour l'organisation de l'assemblée générale sont désignés :

Envoi de la convocation le 11 novembre : Catherine Rorato

Accueil des participants : vérification de la qualité de membre et remise des éléments de vote, encaissement des cotisations : Claude Faucher, Louis L'Hermet et Annick Glacet

Organisation de la salle : Guylaine Blaes et Philippe Mestre

Organisation du pot : René Ringard et Catherine Rorato

Organisation du concours de légumes : Catherine Rorato, Bernadette L'Hermet, Guylaine Blaes et Claude Pierre

6.2 Renouvellement du Conseil d'administration

Le règlement intérieur prévoyant le principe d'un renouvellement d'au moins 2 membres du Conseil par an, par ordre d'ancienneté, les mandats de Guylaine Blaes, Claude Faucher et Philippe Mestre seront proposés au renouvellement.

Il sera proposé aux membres de l'association d'élire au moins 3 administrateurs.

Les personnes qui souhaitent s'investir dans l'association peuvent être candidates, le nombre d'administrateurs étant d'un minimum de 7, sans maximum ; le Conseil d'administration comprenant 4 femmes à ce jour est soucieux, dans un esprit de parité, que de nouvelles femmes le rejoignent.

Catherine Rorato ne souhaitant plus poursuivre les fonctions de secrétaire, il est important qu'une personne volontaire puisse s'investir au sein du Bureau pour assumer ces missions.

Le secrétaire assure le bon fonctionnement administratif de l'association et la conservation de sa mémoire institutionnelle. Ses principales missions sont :

- Préparer et transmettre les convocations aux réunions, en lien avec le président.
- Établir les ordres du jour en concertation avec le président et après recueil des propositions des administrateurs.
- Rédiger les procès-verbaux et comptes rendus des réunions.
- Assurer la conservation des délibérations et décisions des instances.
- Tenir à jour les documents administratifs et la liste des responsables de l'association.
- Suivre les correspondances institutionnelles et veiller à leur classement.
- Assurer ou suivre les formalités administratives et déclaratives relevant de sa fonction.
- Tenir à jour, avec les responsables concernés, le calendrier général des manifestations.
- Centraliser les fiches de suivi et bilans des actions.
- Animer la communication interne (groupe WhatsApp, lettre aux adhérents, ...).
- Assurer la communication externe (Site internet).

Attendus particuliers : Le (ou la) secrétaire veille à ce que les informations utiles soient accessibles aux personnes concernées. Il (ou elle) s'assure que les décisions sont correctement formalisées et que les documents nécessaires à leur exécution peuvent être retrouvés.

Il (ou elle) n'a pas vocation à réaliser personnellement toutes les tâches administratives des organisateurs d'activités ou d'ateliers : chaque responsable d'action doit lui fournir les informations et documents nécessaires.

6.3 Organisation d'un « Concours de Légumes »

A l'occasion de l'assemblée générale 2026, suite au succès du concours organisé en 2025, il est décidé d'organiser un concours de légumes réservé aux membres de l'association. Après débat, sont arrêtées les modalités ci-après :

- Le concours a pour but de récompenser les légumes les plus insolites présentés par les participants dans l'une des deux catégories : légume insolite ou légumes en bouquet (présentation artistique de plusieurs légumes assemblés; présence possible de fleurs et fruits en complément).
- Chaque participant, membre de l'association Passion Jardin au Naturel, peut concourir dans chacune des catégories, sous réserve de présentation de légumes distincts, issus de sa production ou de celle de membres de l'association, correspondant aux catégories choisies.
- Les légumes seront jugés par un vote des membres participants à l'assemblée générale.
- Les participants au concours doivent apporter leurs légumes le 28 novembre entre 13h30 et 14h00. Il est conseillé d'étiqueter chaque légume avec le nom, la variété, et le nom du participant.

Les résultats seront annoncés à l'issue de l'assemblée générale de l'association et un prix sera remis au gagnant de chaque catégorie. Les légumes présentés restent la propriété des participants et seront restitués à l'issue de l'assemblée générale.

Toute participation implique l'acceptation du règlement et la cession des droits photographiques à l'association.

Le Conseil d'administration décide d'organiser un concours de légumes lors de la prochaine assemblée générale selon les dispositions définies et reprises dans le règlement figurant en annexe. Les Membres de l'association sont invités à présenter leurs légumes les plus insolites et à composer de beaux bouquets de légumes.

6.4 Programme d'activités 2027

Le conseil d'administration travaille sur le projet de programme d'activités pour l'année 2027 qui sera présenté lors de l'assemblée générale le 28 novembre prochain.

Toute personne souhaitant proposer de nouvelles activités, sorties, voyages, ateliers, conférences, etc ... s'investir et participer à leur organisation est invitée à en faire part lors de l'assemblée générale.

Le Conseil d'administration rappelle l'importance de l'engagement de nos membres dans la réalisation des activités comme pour le projet de Jardin d'application qui est engagé.

8. Prochaine date de réunion

Le Conseil d'administration se réunira lors de l'assemblée générale, à l'issue du renouvellement des administrateurs pour procéder à la désignation du Bureau.

Il se réunira ensuite en janvier pour procéder à la finalisation du projet de programme d'activités de l'association pour l'année 2027.

Annexe

Règlement du Concours de Légumes 2026 – Passion jardin au naturel

L'association Passion jardin au naturel organise un concours de légumes à l'occasion de son assemblée générale le 28 novembre prochain selon le règlement ci-après. :

Article 1 : Objet du concours

Le présent concours a pour but de récompenser le légume le plus insolite et le plus beau bouquet de légumes présenté par les participants.

Article 2 : Participation

Chaque participant, membre de l'association Passion Jardin au Naturel, peut concourir dans chacune des catégories, sous réserve de présentation de légumes distincts correspondant aux catégories choisies, issus de sa production ou de la production d'un autre membre de l'association.

Article 3 : Catégories

Les légumes seront classés dans les deux catégories suivantes :

- **Légume insolite**
- **Légumes en bouquet** (présentation artistique de plusieurs légumes assemblés; présence possible de fleurs et fruits en complément)

Article 4 : Critères de jugement

Les légumes seront évalués par les membres de l'association selon :

- l'aspect esthétique et présentation
- l'originalité

Article 5 : Dépôt des légumes

Les participants doivent déposer leurs légumes le 28 novembre entre 13h30 et 14h15- Mairie de Langogne. Toute présentation hors délai sera disqualifiée. Les légumes doivent être issus de la production du participant ou d'un autre membre de l'association.

Article 6 : Jurés et délibération

Les légumes seront jugés par vote de l'assemblée générale. La décision est sans appel.

Article 7 : Remise des prix

Les résultats seront annoncés le samedi 28 novembre à l'issue de l'assemblée générale de l'association. Un prix sera remis au gagnant de chaque catégorie.

Article 8 : Dispositions diverses

Les légumes présentés restent la propriété des participants. Il est conseillé d'étiqueter chaque légume avec le nom du participant et la variété. Toute participation implique l'acceptation du règlement et la cession des droits photographiques à l'association. Les légumes seront restitués aux participants à l'issue de l'assemblée générale.